



Communiqué de la Commission Régionale de Discipline

Nous vous invitons à retrouver les principales décisions de la commission prises au cours des séances du 10 et du 17 février 2026.

- Dossier 1 :
 - **UN (1) match de suspension de terrain avec sursis** en raison du mauvais comportement d'un spectateur envers une jeune arbitre
 - Amendes : 135 euros

- Dossier 2 :
 - **UN (1) match de suspension ferme de terrain** en raison d'un manquement à l'obligation de résultat d'assurer la sécurité
 - Amende pour non-transmission volontaire de la FMI
 - **DIX (10) matchs de suspension dont TROIS (3) matchs avec sursis** pour des propos intimidants et menaçants envers un arbitre.
 - **DIX (10) matchs de suspension ferme** pour un comportement intimidant et menaçant envers officiel
 - **SEPT (7) matchs de suspension dont TROIS (3) matchs avec sursis** à l'encontre d'un joueur pour une bousculade volontaire hors rencontre
 - Amendes : 955 €

- Dossier 3 : *Agression d'un arbitre central pendant la rencontre*
 - Perte de la rencontre par pénalité à un club
 - **Retrait de TROIS (3) points ferme** au classement de l'équipe
 - **DOUZE (12) ans de suspension ferme** à l'encontre d'un joueur pour brutalités envers un arbitre, pendant la rencontre
 - **DIX (10) matchs de suspension ferme** à l'encontre d'un responsable sécurité pour propos intimidants et menaçants envers arbitre hors rencontre.
 - Amendes : 1 175 €



- Dossier 4 :
 - **QUATRE (4) ans de suspension dont UN (1) an avec sursis** pour un éducateur en raison d'une tentative de coup sur officiel, hors rencontre.
 - Amendes : 385 €

- Dossier 5 : *Bagarre générale en cours de match*
 - **Retrait de DEUX (2) points au classement avec sursis** pour les deux clubs
 - **DIX (10) matchs de suspension ferme** pour un joueur, pour acte de brutalité
 - **SEPT (7) matchs de suspension ferme** pour six joueurs, pour bousculades volontaires et actes de brutalités
 - **CINQ (5) matchs de suspension ferme** pour un joueur, pour bousculades volontaires
 - Le tout en raison d'une bagarre générale en cours de match
 - Amendes globales : 2 425 €

La prochaine séance aura lieu le mardi 3 mars 2026.